

# Plate-forme électorale 2007 – 2011 du Parti Evangélique Suisse (PEV)

## Pour maintenir une Suisse où il fait bon vivre...

### ... renforçons les familles

- **La rente pour enfant** au lieu de subventions désorganisées permet aux parents de se partager librement l'éducation et le travail professionnel.
- **travail à temps partiel et une offre de structures d'accueil pour les enfants** facilitent la garde des enfants.
- **Le splitting fiscal et des rentes AVS individuelles** suppriment la discrimination des couples mariés.

### ... responsabilisons l'économie

- **La vraie concurrence et les charges salariales modérées** créent des emplois.
- **Les salaires adaptés, les places d'apprentissage pour les jeunes et le travail pour les personnes à capacité réduite** sont le fruit d'un partenariat social renforcé.
- **Un système fiscal simple** réduit les injustices.

### ... respectons l'environnement

- **Les taxes d'incitation** réduisent la consommation d'énergie et soutiennent les énergies renouvelables.
- **La promotion des transports publics** garantit la mobilité avec un impact moins important sur l'environnement.
- **Les espaces de vie intacts** constituent un investissement pour les générations futures.

## Préserver une Suisse où il fait bon vivre

Nous aspirons à une Suisse où il fait bon vivre. En d'autres termes, nous souhaitons une société qui garantit un haut degré de sécurité et de liberté pour que chacun puisse construire sa propre vie et s'y épanouir. Nous voulons également une société juste, une communauté de personnes qui se respectent et se font confiance, sans exclure l'autre. Nous prenons soin de l'environnement pour permettre aux générations futures de bénéficier du même standard de vie.

### Les familles renforcées transmettent les valeurs

La famille est une communauté de vie contraignante regroupant plusieurs générations. Elle transmet des valeurs essentielles et marque ainsi la société suisse. Elle doit donc être protégée en priorité.

**La rente pour enfant** au lieu de subventions désorganisées permet aux parents de se partager librement l'éducation et le travail professionnel.

Les enfants sont précieux – mais ils coûtent également cher. C'est pourquoi l'Etat aide les familles. Toutefois: les systèmes actuels sont compliqués et pénalisent les parents qui choisissent d'assumer eux-mêmes la garde de leurs enfants. Il faut un changement de système. Le PEV revendique donc l'introduction d'une solution simple et homogène. Au lieu de payer des allocations, de procéder à des déductions ou à des subventions, il s'agit de verser une rente uniforme pour chaque enfant. Les parents définissent eux-mêmes à quelle fin ils l'utilisent au profit des enfants. Cette rente pour enfant doit être financée par tous les contribuables et non seulement par les travailleurs, ce qui fait également baisser les charges salariales. Dans l'ensemble, les dépenses pour les allocations pour enfants ne sont pas plus élevées que le montant des prestations fournies jusqu'à présent.

**Le travail à temps partiel et une offre de structures d'accueil pour les enfants** facilitent la garde des enfants.

Les parents ont besoin de liberté d'action pour prendre en charge l'éducation de leurs enfants. Il faut donc favoriser la compatibilité entre le travail professionnel et l'éducation: encourager le travail à temps partiel pour les hommes et les femmes, prendre en compte les années d'éducation lors de la réinsertion professionnelle et proposer des structures d'accueil variées.

**Le splitting fiscal et des rentes AVS individuelles** suppriment la discrimination des couples mariés.

Les couples mariés sont désavantagés par rapport aux concubins au niveau des impôts et de l'AVS. Le PEV privilégie le splitting fiscal. Il élimine la "sanction du mariage" en divisant par deux le revenu global du couple et en l'imposant au taux fiscal inférieur. Contrairement à l'imposition individuelle, les familles ayant uniquement un revenu profitent ainsi d'un dégageant financier. Le PEV exige en outre une rente AVS selon le principe „une personne – une rente“.

## **Une économie responsabilisée profite à tous**

L'Etat doit créer les conditions cadre pour garantir une économie de marché juste et qui fonctionne bien. Ces conditions cadre incluent une réelle concurrence, un partenariat fiable entre employeurs et employés ainsi que la péréquation entre les revenus élevés et faibles.

**La véritable concurrence et des charges salariales modérées** créent des emplois.

La concurrence génère la compétitivité, des entreprises compétitives créent des emplois. C'est pourquoi la concurrence ne doit pas être entravée par des monopoles (privés) ou des dispositions protectrices. Le PEV s'engage en faveur d'une application rigoureuse de la loi sur les cartels, des importations parallèles provenant de l'UE et de la suppression des obstacles au commerce. Les restrictions imposées à la concurrence ne sont acceptables que dans la mesure où l'intérêt public est réellement en jeu. Les charges salariales (primes pour l'AC, l'AVS, l'AI, l'APG, les allocations familiales) financent de nombreuses prestations qui concernent l'ensemble de la société – et pas seulement les employés et les employeurs. Elles doivent donc être progressivement remplacées par des taxes sur la consommation d'énergie et des fonds fiscaux généraux.

**Les salaires adaptés, des places d'apprentissage pour les jeunes et du travail pour les personnes à capacité réduite** sont le fruit d'un partenariat social renforcé.

Le partenariat entre employeurs et employés (partenariat social) a fait ses preuves, mais il est menacé. L'écart entre les salaires augmente, les salaires et bonus excessifs sont courants. Les bénéfices progressent, les salaires stagnent. Le travail sur appel, le travail dominical et le travail de nuit sont de plus en plus fréquents. Nous lançons un appel aux employeurs: il faut un partenariat social loyal pour assurer le succès de l'entreprise et le bien-être général. Il est nécessaire de combattre toute forme de dumping salarial et de réduire le travail dominical à un minimum. Il s'agit aussi de promouvoir l'intégration des personnes à capacité réduite au marché du travail. Lors de l'attribution de marchés publics, il faut favoriser les entreprises qui offrent des places d'apprentissage et de perfectionnement professionnel ainsi que des structures favorables à la famille et qui s'engagent à respecter des standards sociaux et écologiques.

**Un système fiscal simple** réduit les injustices.

Nous nous engageons en faveur d'un système fiscal plus simple et plus équitable: toutes les déductions doivent être abolies. Par contre, la progression doit être maintenue. Les déductions pour enfants ne peuvent être supprimées qu'une fois la prestation pour enfant introduite. Au niveau fédéral, il faut introduire un impôt intelligemment conçu sur les successions et les donations pour cofinancer les assurances sociales. Celui-ci est doté d'une franchise importante et décharge les héritiers directs. Une certaine concurrence fiscale entre les cantons est à saluer, mais il est nécessaire d'augmenter la péréquation tout en ayant une fourchette contraignante pour les taux d'impôts cantonaux.

## **Un environnement respecté assure la vie**

Nous voulons une bonne qualité de vie pour chacun. Notre espace de vie, notre environnement, sont toutefois menacés par les conséquences et les risques de la mobilité et de la consommation énergétique accrue. Citons à ce titre le changement climatique, le stockage définitif des déchets, les particules fines, le bétonnage des espaces naturels, la disparition des espèces, ou encore la dépendance extrême par rapport aux énergies importées non renouvelables. Le PEV répond à ces menaces avec une orientation ferme vers une consommation énergétique moindre et l'utilisation massive d'énergies renouvelables. Pour atteindre ces buts sans multiplier les interdictions, il propose d'accompagner ce changement de mentalité par des mesures incitatives soutenues.

**Les taxes d'incitation** réduisent la consommation d'énergie et soutiennent les énergies renouvelables.

L'efficacité énergétique, l'économie d'énergie et les énergies renouvelables doivent être économiquement attractives. Les taxes d'incitation constituent là un outil d'économie de marché approprié. Nous les exigeons sur toutes les énergies non renouvelables, y inclus sur le CO<sub>2</sub>. Les recettes doivent être versées à la population et aux entreprises, servir à réduire les charges salariales ou à promouvoir les innovations et les investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Ces mesures sont à introduire avec une optique à long terme et doivent avoir un caractère contraignant, afin que l'économie et la population suisse puissent s'y habituer. Comme les énergies renouvelables indigènes ont un bilan de CO<sub>2</sub> neutre et permettent de réduire notre dépendance par rapport aux importations, elles doivent être privilégiées.

**La promotion des transports publics** garantit la mobilité avec un impact moins important sur l'environnement.

La mobilité illimitée n'est pas un but souhaitable. On ne doit pas répondre à la progression de la circulation individuelle par la construction à l'infini de nouvelles routes, mais réagir avec des solutions telles que le péage urbain ("Road Pricing") ou d'autres taxes d'incitation. L'effet nocif de la circulation sur la santé doit lui aussi être réduit. Les directives légales en matière de protection de l'air et de protection contre le bruit sont à appliquer de façon rigoureuse, sans autre prolongation des délais. Une obligation de filtre à particules est à introduire pour tous les véhicules diesel. Les transports en commun, plus favorables à l'environnement, et la mobilité douce sont stimulés par des investissements concrets et des directives contraignantes. Cela concerne également le raccordement du réseau ferroviaire suisse au réseau européen à grande vitesse, afin qu'il soit une option aux vols court et moyen courrier.

**Les espaces de vie intacts** constituent un investissement dans les générations futures.

Nous voulons une bonne qualité de vie pour les générations futures également: un habitat convenable, des emplois attractifs, de la mobilité, des offres de loisirs, mais aussi un air sain, une nature sauvage, une grande biodiversité, des espaces de vie en ville et à la campagne. La surexploitation menace notre environnement, l'urbanisation met en danger la campagne. C'est pourquoi la Confédération doit recevoir plus de compétences dans l'aménagement du territoire afin de garder le paysage aussi intact que possible. Nous devons assurer la pérennité de notre environnement et le protéger efficacement.